

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 72 (1943)
Heft: 2

Artikel: Giuseppe Motta
Autor: Pichonnaz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maurois disait à propos de Lyautey : « Un conservateur intelligent est un réformateur. » Le maître sera ce conservateur intelligent. Appuyé sur les principes d'une saine tradition chrétienne, il restera pourtant ouvert aux améliorations méthodologiques qu'amènent les recherches psychologiques et les initiatives heureuses de modestes chercheurs comme de novateurs hardis. Mais sans base solide faite de bon sens, de saine philosophie, de respect de la continuité et de l'expérience accumulée, la pédagogie improvisée, superficielle, opportuniste serait, qu'on me pardonne la comparaison, comme un vase sans fond, un tonneau des Danaïdes. Voilà pourquoi une solide formation humaine est la première condition pour être un bon maître. Sinon il n'y aura qu'une marionnette pédagogique, désarticulée et ridicule, mue par des prestigitateurs dans les coulisses.

Giuseppe Motta

Enfance. — Giuseppe Motta naquit à Airolo, le 29 décembre 1871, « dans le silence de la montagne ensevelie sous la neige ». La famille Motta assurait les transports de Faido à l'Hospice du Gothard — le chemin de fer n'existait pas —. Elle possédait une centaine de chevaux, toute espèce de véhicules pour la saison d'été, des traîneaux pour l'hiver. Elle avait un personnel nombreux : postillons, charretiers, charron, sellier, etc. « Notre maison était une espèce d'arche de Noé », a dit Motta lui-même. La circulation était intense. Il y passait des rois, des princes, des prélats, des hommes politiques de toutes les parties du monde. « La présence continuelle de tant de gens, du pays et de l'étranger, de toutes conditions sociales, a beaucoup contribué à m'enseigner la compréhension des hommes, de leurs misères et de leurs besoins. »

Le père de Giuseppe Motta est emporté par une attaque d'apoplexie, dans une séance du Grand Conseil, à Bellinzone. Giuseppe avait 12 ans. « L'ouverture du Gothard, disait-il, fut matériellement un désastre pour nous. Je crois même que mon père en est mort. »

L'étudiant. — En 1879, il est envoyé au collège Pio, à Ascona, où il resta sept ans. Puis, il vient à Fribourg où il passe deux années au collège St-Michel et une à l'Université fondée cette année-là —1889—. Il était si jeune que Mgr Jaccoud, son professeur de philosophie, lui demanda, en le voyant pour la première fois, s'il ne s'était pas trompé de classe. En 1888 — il avait donc 17 ans — il présente à la Société de la Nuithonia un travail sur *La moralité dans l'histoire et la critique littéraire*. Quoique Tessinois, il écrit le français d'une façon qui fait l'admiration de tous. L'universitaire est attiré par des hommes de la trempe d'un Georges Python, dont il dira plus tard : « Saluons cette figure souveraine de Georges Python. Il eut la foi intacte et pleine. Il aima l'Eglise, l'Etat et le Peuple. Il comprit la mission internationale de notre pays. »

Motta fréquenta ensuite les universités de Munich et de Heidelberg. A l'âge de 21 ans, il sort de cette dernière avec le grade de docteur en droit. De retour à Airolo, il embrasse tendrement sa mère et lui dit : « Maman, je crois que l'absence ne m'a pas changé. Je suis encore ton Pépino d'autrefois ! »

Avocat-député. — Agé de 21 ans, l'avocat Motta ouvre son étude à Airolo. Elle devient vite la mieux achalandée du canton. A 23 ans, Giuseppe Motta entre au Grand Conseil. Depuis plus d'un siècle, le Tessin est déchiré par les luttes politiques. Tout de suite, Motta se fait remarquer par son esprit pondéré et conciliant. Mais il ne transige pas sur les grands principes. En 1908, « comme une sorte de saint Georges aux prises avec le dragon radical », il lutte farouchement contre le projet de loi scolaire laïque. En 1899, il est élu Conseiller national, à Berne.

Danger. — Au début du XX^e siècle, les intellectuels et commerçants tessinois sont isolés du reste de la Suisse par les tarifs « quasi prohibitifs » de la ligne du Gothard. D'autre part, ils se sentent secrètement attirés par l'Italie de Gabriel d'Annunzio. Les Confédérés perspicaces flairent l'irrédentisme : le 14 décembre 1911, M. Giuseppe Motta est brillamment élu — par 187 voix sur 189 — Conseiller fédéral. Le danger est écarté par celui qui fait dire si lyriquement, le lendemain de son élection, à la « Madre Elvezia » : « O Tessin, ô fils de ma tendresse, ton sort est inséparable du mien. Je ne puis vivre sans toi. Tu ne peux vivre sans moi ! »

Le Conseiller fédéral. — M. Motta prend en mains la direction du Département des Finances. Dès le 1^{er} janvier 1920, il est Chef du Département politique et c'est là que, pendant 20 ans, il donnera la pleine mesure de sa personnalité et de ses talents. Toute son activité peut se résumer en ces quelques paroles qui sont les siennes : « La Suisse ne peut rivaliser avec les autres puissances que dans la recherche ardue de la grandeur morale. »

Neutralité militaire de la Suisse. — Le 13 février 1920, le nouveau Chef du Département politique envoie à Londres, avec ses instructions, deux délégués — MM. Gustave Ador et Max Huber — où ils obtiennent la reconnaissance solennelle, par les Etats d'Europe, de la neutralité militaire de notre pays.

La Société des nations. — M. Motta fut un chaud partisan de la SDN. Et depuis l'admission de la Suisse — 16 mai 1920 — il a défendu de toutes ses forces le principe de son universalité ; à deux exceptions près pourtant :

1923 : à l'égard de l'Ethiopie, Etat aux frontières encore mal définies et d'où l'esclavage n'a pas encore disparu.

1934 : il oppose son mémorable veto à l'admission d'un autre Etat qui pratique aussi une forme d'esclavage dans ses camps de déportation : la Russie des Soviets.

Et si cette institution n'a pas rempli sa mission pacificatrice, on peut présumer que ce n'est pas à des hommes tels que Motta qu'elle doit ses échecs. En 1934, son dernier appel à la paix avait quelque chose de pathétique : « Heureux les pacifiques, car ils seront appelés les fils de Dieu ! » Mais, « cette parole errait dans la grande salle de l'Assemblée de la SDN comme un oiseau perdu qui ne trouve plus d'issue »...

La nonciature à Berne. — A peine entré au Département politique, M. Motta eut à cœur de travailler à la reprise des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège, rompues depuis 1873.

Fait bizarre, il rencontra de la résistance dans les milieux d'où il escomptait un appui sans réserves. Résistance qui du reste s'évanouit à la réception d'une lettre du cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Gasparri, d'où il ressortait que le rétablissement de la nonciature à Berne était un vœu fervent du Saint-Père. La nouvelle de la réintroduction d'un nonce apostolique ne fut pas favorablement accueillie, dans la Suisse romande protestante, en particulier. Mais, de l'avis du Conseiller fédéral vaudois, M. Chuard, « le premier nonce accrédité à Berne, Mgr Maglione, mit à l'accomplissement de ses hautes et délicates fonctions un tel tact, une telle bonne volonté, qu'il eut vite calmé toutes les appréhensions ».

Neutralité intégrale de la Suisse. — La Suisse était encore tenue, malgré sa neutralité militaire, de participer aux sanctions économiques prévues par le Pacte. La crise des sanctions, dans laquelle la Suisse s'est trouvée impliquée en 1935 — lors du conflit italo-éthiopien — a soumis l'amitié italo-suisse à rude épreuve. M. Motta travaillera à obtenir des Etats membres du Pacte la neutralité intégrale. En mai 1938, ses efforts sont couronnés par la décision du Conseil de la SDN qui « prend acte de l'intention exprimée par la Suisse, invoquant sa neutralité perpétuelle, de ne plus participer en aucune manière à la mise en œuvre des dispositions du pacte relatives aux sanctions, et déclare qu'elle ne sera pas invitée à y participer ». Le 21 juin 1938, M. Motta obtient de nos deux grands voisins, l'Allemagne et l'Italie — qui avaient quitté la SDN — « une reconnaissance formelle et sans réserves de la neutralité suisse intégrale ».

Le foyer. — Si M. Motta fut le meilleur des fils — en 1921, sa mère gravement malade lui émit ce vœu : « Je souhaite que tes enfants t'apportent autant de joie que tu m'as donnée. Tu ne m'as jamais causé une heure de chagrin ! » — il fut aussi le modèle des époux et des pères : « Sigismondo, Aemilia, Riccardo, Stefania, Paula,

Béatrice, Carmela, Cristoforo, Matelda et Francesca Motta ont vécu dans l'atmosphère sobre et vivante que le président Motta savait créer autour de lui. »

Le croyant. — M. Motta fut un grand chrétien, un grand catholique. « Vivre sa foi, disait-il, c'est le meilleur moyen de la défendre, d'en prouver la vérité ; la meilleure apologétique, c'est celle de l'exemple. » Avec cela, profondément humain et sensible au malheur des autres : « En 1914, je ne me suis jamais endormi sans avoir prié pour la France. » Et cette autre pensée sur le sens de la vie : « Celui qui ne sait pas méditer sur sa condition et sur sa destinée est un être mutilé. Mon expérience personnelle me prouve que l'homme religieux est un homme complet. »

Le déclin. — 1939 sera pour le président Motta une année jalonnée d'épreuves. Dès juin, il est si faible qu'il peut à peine marcher. C'est en décembre, à la sortie de sa dernière séance du Conseil fédéral, qu'il dira : « J'aimerais encore faire tant pour mon pays ! » Le 19 janvier 1940, le grand lettré veut relire une dernière fois un poème qui lui est cher et qui se termine par ces mots : « Il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse. » A son chevet, M^{me} Motta veille ; celle qu'il appelait « l'ange de sa vie et de sa maison ». Le 23 janvier, cet autre Protecteur de notre pays rend sa belle âme à Dieu.

* * *

Ces renseignements ont été glanés dans l'ouvrage de Aymon de Mestral, *Le Président Motta*, édité chez Payot. Le fait que l'auteur de cette noble biographie est de religion protestante exclut toute idée de partialité en faveur du magistrat catholique. Ce résumé trop succinct ne contient du reste pas même l'essentiel de toute l'œuvre du grand homme d'Etat. Mais il est destiné aux jeunes gens du cours complémentaire, peut-être aux grands élèves du cours supérieur. Puisse cette communion avec les grands esprits les élever quelque peu au-dessus des conjonctions, des trapèzes et des superphosphates !

L. PICHONNAZ.

